

CONSEIL MUNICIPAL 19 AVRIL 2021

Le 19 avril 2021, à vingt heures trente minutes le conseil municipal de LE VAUDREUIL, s'est réuni au Pavillon des Aulnes sous la présidence de Monsieur Bernard LEROY, Maire.

Etaient présents :

Bernard LEROY, Lise AUSSUDRE, Sylvain BELLET, Marc BERTRAND, Valérie BOULIER, Véronique BREGEON, Sylvie BROSSOIS, Claire BRUNEL, Jean-Pierre CABOURDIN, Lionel CHAINON, Florence CHARLES, Mireille COMBES, Jean-Marie GUINDON, Kevin HANGUEHARD, Marielle HANSER, Anne KALONJI, Virginie LANGLOIS, Didier LEVASSEUR, Sylviane LORET, Christophe MAUDUIT, Emmanuel MAYEUR, Guillaume PREVOTS, Beatrice PRIEUX PERANIC, Audric MORET, Karine ROUBLIQUE, Vincent SAIGRE, Louis SPEYBROUCK,
Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés :

-

Avaient donné pouvoir :

Assistait à la séance :

Mireille PAPEIL

Kevin HANGUEHARD a été élu secrétaire de séance

1. FINANCES ET MARCHES PUBLICS

1. Ecole Maternelle – Nouveau plan de financement – annule et remplace la délibération 2021.04

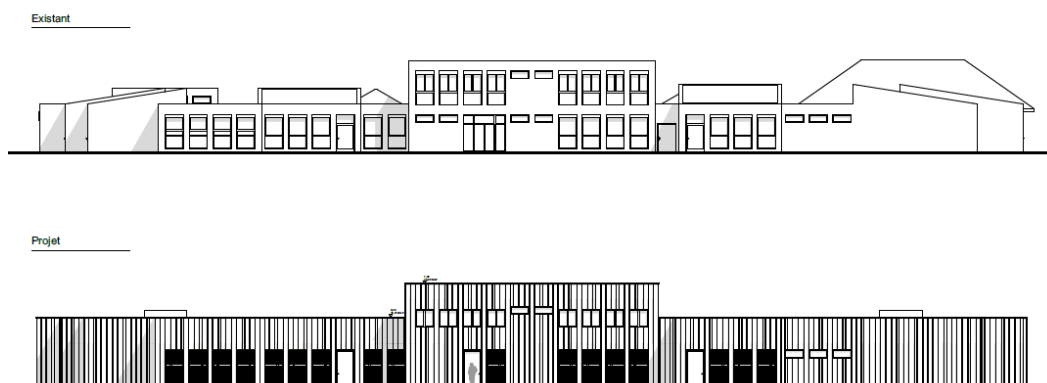
M. Bertrand présente le projet réalisé par MVT architectes, en charge des travaux d'amélioration de la performance énergétique de l'école maternelle des Tilleuls.

Il a été fait le choix d'un changement architectural fort qui se concrétise par un changement total de l'aspect de l'école.

FAÇADE NORD



FAÇADE SUD



M. le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il a confié à la société CUBIK le soin de mener une étude portant sur l'amélioration énergétique de l'école maternelle des Tilleuls afin d'aborder le virage de transition énergétique.

Ces travaux énergétiques permettront de réaliser une rénovation extérieure complète et à terme de réduire les coûts de fonctionnement.

Il rappelle le plan de financement défini dans sa délibération 2021/04 du 18 janvier 2021

Dépenses prévisionnelles		Financement		
Libellés	Montant HT	Libellés	%	Montant
Maîtrise d'œuvre et autres missions (CTC, SPS, etc...)	157.913 €	DSIL	34,18%	495.607 €
		Département 27	28,96 %	420.000 €
		Agglomération Seine Eure	13,79 %	200.000 €
Etudes pré-opérationnelles	14.000 €			
Travaux	1.193.731 €	Commune	23,07%	334.393 €
Autres dépenses	21.191 €			
Actualisation, révisions des prix	63.165 €			
Montant	1.450.000 €	Montant	100 %	1.450.000 €

Suite à la validation du nouveau pacte financier et fiscal, des nouvelles règles de fonds de concours ont été votées. Un nouveau de fonds de concours scolaire a été créé permettant de financer 50 % du reste à charge plafonné à 200.000 €. De plus il existe le fonds de concours rénovation énergétique plafonné à 100.000 € a été maintenu. Les deux sont cumulables à condition que l'aide cumulée ne dépasse pas 50 % du reste à charge et que la commune finance 20 %.

Le plan de financement a donc été ajusté en conséquence :

Cout total		Financement			
Nature	Montant HT	Organismes	informations	Montant	% calculé
Maitrise d'Œuvre	157 913	DSIL		495 607	30,82%
Travaux	1 351 731	Département		490 000	30,47%
Etudes	14 000	Agglo	FDC réhab énergétique	100 000	6,22%
Dépenses diverses	21 191	Agglo	FDC école	200 000	12,44%
Actualisations	63 165	SOUS TOTAL SUBVENTIONS + FDC		1 285 607	80,0%
		Autofinancement		322 393	20,0%
TOTAL HT	1 608 000			1 608 000	100,0%
TOTAL TTC	1 929 600	Autofinancement minimum	20,0%	321 600	

M. le Maire demande au conseil :

- d'annuler la délibération n° 2021-04
- d'accepter le nouveau plan de financement présenté ci-dessus
- de l'autoriser à solliciter les subventions pour le financement de ce projet.

Le conseil municipal
Oui l'exposé du Maire
Après en avoir délibéré

ANNULE la délibération 2021-04

ACCEPTTE le plan de financement tel que proposé

AUTORISE à M. le Maire à solliciter des subventions pour le financement de ce projet.

Délibération à l'unanimité

M. Bertrand présentera au conseil de juin le dossier finalisé de l'architecte.
La consultation devrait se dérouler en juillet aout
Le choix des entreprises en septembre octobre
Le démarrage des travaux est prévu en novembre.

Il rappelle que les travaux seront réalisés en site occupé.

2. Marché de restauration scolaire – Lancement d'un nouveau marché public

M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de lancer un marché public de service selon une procédure adaptée pour assurer le service de restauration du restaurant scolaire, le marché en cours arrivant à terme le 30 septembre 2021.

M. le Maire propose au Conseil Municipal de réaliser un marché public selon la procédure adaptée pour assurer le service de restauration du restaurant scolaire.

Le marché est estimé à 130.000 €TTC/an soit 520.000 €TTC pour 3 ans renouvelable plus un an.

Vu le code Général des collectivités territoriales notamment L.2122-21
Vu le code de la commande publique,

Le conseil municipal,
Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Et Après en avoir délibéré

DECIDE de réaliser un marché public selon la procédure adaptée pour assurer le service de restauration du restaurant scolaire.

La commission travaille actuellement sur la rédaction du cahier des charges. Il est prévu de conserver 35 % de produits bio, en plus du pain bio et de favoriser les acheminements courts afin de limiter l'émission de CO2.

3. Citéos – rapport annuel d'exploitation

M. Cabourdin présente le rapport annuel d'exploitation de Citéos



- Eclairage public et à la demande
- Gestion intelligente de l'énergie
- Mise en valeur du patrimoine
- Illuminations festives et événementielles
- Signalisation lumineuse tricolore
- Recharge véhicule électrique, bornes d'alimentation
- Supervision des équipements
- Régulation dynamique du trafic
- Contrôle d'accès
- Vidéo protection

Les villes sont au centre des mutations sociétales, environnementales et technologiques.

Leader sur le marché français, Citeos les accompagne à chaque étape de leurs projets d'aménagement durable et intelligent : Citeos déploie, maintient et exploite leurs équipements urbains et développe des solutions digitales dédiées aux citoyens, aux exploitants et aux gestionnaires.

Depuis vingt ans, les équipes Citeos sont présentes au cœur des villes et créent les solutions adaptées à nos usages et à nos attentes en termes de transition énergétique, d'éclairage performant, de mobilité urbaine harmonieuse et d'espace public sécurisé.

Citeos est une marque de VINCI Energies.

CITEOS

Contact :
normandie@citeos.com
02 31 35 04 59

Le 1er janvier 2018, la ville de **LE VAUDREUIL**, a signé un **Contrat de Performance Énergétique** associant la conception, la réalisation et l'exploitation ou la maintenance des installations d'éclairage public, et des installations connexes avec le Groupement d'entreprises Citeos Ingénierie Normandie et Citeos Vernon pour une durée de 12 ans.



PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Objectifs fin du contrat

- 13 % (tranche ferme)
- 74 % (tranches conditionnelles) d'économie d'énergie
- 90 % du parc reconstruit
- 100 % de matériel rénové en Leds

Bilan au 31/12/2020

- 25,9 % d'économie d'énergie
- 25 % du parc reconstruit
- 100 % de matériel rénové en Leds



Travaux

- 301 lanternes neuves posées depuis le début du contrat
- 44 % du parc équipé de sources LEDs



PERFORMANCE TECHNIQUE

Chiffres clés au 31 décembre 2020

MAINTENANCE & EXPLOITATION

Patrimoine

- Eclairage Public**: 826 points lumineux répartis sur 23 armoires de commande
- Eclairage Sportif**: 6 points lumineux

Interventions

- 32 demandes d'interventions
- Pour toute demande d'intervention, appelez le : N° Vert 0 800 46 38 79
- 110 pannes détectées lors des tournées de nuit

- 78 lampes neuves installées en 2020, soit 9 % du parc

QUALITÉ DES ACTIONS

Développement durable

- 1,769 tonnes de déchets d'équipements électriques et électroniques (dont 17% de lampes) recyclées pour la société LESENS sur l'année 2020

Sécurité

- 0 accident

Il rappelle que la commune est engagée dans un contrat de performance énergétique avec Citéos pour 12 ans. Grâce aux différents travaux entrepris, en trois ans, la commune a réalisé une économie de près de 21.000 €.

L'essentiel du matériel vétuste a été remplacé.

Mme Prieux souhaite que Citeos procède également au nettoyage des lampadaires. Cela leur sera rappelé.

4. Dotation Globale de fonctionnement – DGF

M. Bertrand souhaite informer les élus de la baisse régulière de la DGF.

Cette perte de 350.000 € représente 10 agents.

Il rappelle que les marges de manœuvre, en fonctionnement, sont étroites et que cette baisse brutale chaque année est préoccupante.

5. Mise à disposition d'un véhicule publicitaire

M. Levasseur a été contacté par une société qui met gratuitement des véhicules publicitaires à la disposition des collectivités. Il propose que la commune remplace le Kangoo du service technique (qui est vétuste) par un véhicule électrique publicitaire, afin de réaliser des économies. Les conditions sont les suivantes :

- un contrat de 4 ans, avec une possibilité de sortie après 2 années,
- 8 à 12 publicités par véhicule,
- les contrats publicitaires sont gérés par la société mais la commune peut demander que certaines publicités ne figurent pas sur le véhicule,
- Plusieurs modèles sont proposés, y compris des véhicules électriques (cout de 700 € par an pour la collectivité),
- la recette mensuelle liée aux publicités (350€) finance le véhicule

Il demande aux élus de se prononcer sur un avis de principe avant de poursuivre ou non sur ce dossier

Le conseil municipal,
Oui l'exposé du rapporteur
Et Après en avoir délibéré

Décide de ne pas donner suite à la proposition qui a été faite.

Vote : 27 élus présents

Pour 4

Contre : 23

Abstention : -

6. Logos

La commune a travaillé sur un nouveau blason afin de le moderniser. Il convient de choisir entre les 3 modèles proposés.

Vote : 27 élus présents

Logo 1 : 6 voix

Logo 2 : 11 voix

Logo 3 : 9 voix

Sont retenus les logos 2 et 3 et sont remis au vote

Vote : 27 élus présents

Logo 2 : 12 voix

Logo 3 : 13 voix

Le logo 3 est choisi.

Un article explicatif sera publié dans le journal municipal de fin d'année.

2 –BATIMENTS ET VOIRIE

1. Collège Michel de Montaigne- Construction d'un préau ouvert de 200 m²

Un permis de construire a été déposé pour l'installation d'un préau d'une emprise au sol de près de 200 m² au Collège Michel de Montaigne.



2. Cimetière

Mme Bregeon présente le plan des reprises de concessions qui peuvent être engagées au cimetière Notre Dame, dans le but de libérer des places pour les futurs enterrements mais également d'offrir une vue plus dégagée de l'église.

35 à 40 relèvements seront engagés prochainement (devis en cours d'établissement). Un nouvel ossuaire devra également être mis en place pour accueillir les ossements.

Mme Bregeon a demandé au service concerné :

- de vérifier si des procédures ont été engagées concernant les tombes perpétuelles en état d'abandon à proximité de l'entrée de l'église Notre Dame
- d'identifier les tombes relevables au cimetière Saint Cyr.

La commission visitera des cimetières au printemps et une réunion avec M. Comont sera fixée en septembre pour étudier l'aménagement de l'espace.

3. Préfecture – Réservation de logements auprès des bailleurs sociaux

La loi ELAN du 23/11/2018 et l'arrêté 2020-145 du 20 février 2020 modifient la gestion des logements sociaux réservés. Ces droits de réservations peuvent permettre à notre commune de proposer des candidats pour les logements sociaux vacants. Dans le cadre de ces nouvelles obligations, les bailleurs sociaux doivent réaliser un état des lieux concernant la localisation, le nombre et la typologie du parc réservataire actuel. Cet état des lieux servira de base à une convention de réservation qui sera signée en novembre 2021.

4. BHNS

La rue de la Comminière va servir de déviation au personnel Aptar pendant les 3 jours de fermeture totale du rond-point Mémoire et Paix.

La société Aptar a adressé un courrier à son personnel quant à la circulation à adopter. Les travaux avancent vite.

5. Rue de la Comminière

A la demande des habitants, des contrôles ont été réalisés rue de la Comminière. Aucun problème n'a été constaté durant ce contrôle (pas d'excès de vitesse et très peu de passage)

6. Bac des collectes – changements et nouveautés 2021

L'arrivée des bacs jaunes dans les communes est prévue entre le 19 avril et fin juin.

La livraison sera effectuée aux services techniques communaux.

Les bacs arrivent en pièces détachés. Il sera nécessaire de mettre les axes, les roues, les couvercles et à les identifier.

La distribution est à mettre en place. Une information sera réalisée auprès des habitants.

3- AGGLOMERATION SEINE EURE

1. Lancement « Etude de l'offre de soutien et d'accompagnement des personnes en situation de handicap sur le territoire de l'Agglomération Seine Eure »

L'objectif de cette étude est de proposer aux institutions et aux partenaires une réflexion commune autour du handicap en s'appuyant sur le diagnostic réalisé et de co-construire les réponses adaptées aux problématiques du territoire

2. Déploiement plateforme d'échanges BARTER

L'agglomération s'est associée à l'entreprise France BARTER pour déployer un réseau inter-entreprises à l'échelle du territoire Seine Eure. Le dispositif prévoit :

- La mise en place et l'animation d'un réseau d'échange de biens et de services entre entreprises sans recours à la trésorerie, via une monnaie virtuelle et une mise en relation qualifiée permettant de démultiplier les échanges,
- La mise à disposition d'une plateforme numérique
- L'animation de la communauté d'entreprises via des « bourses d'échanges ».

Suite à la présentation de ce dispositif en Conférence des Maires du 4 février 2021 et à son approbation en conseil communautaire le 25 mars 2021, l'animation du réseau va démarrer le jeudi 22 avril à 13 h 00 par une première visioconférence de présentation à destination des entreprises du territoire. D'autres événements auront lieu tout au long de l'année pour susciter l'adhésion et animer la plateforme d'échanges. La newsletter du développement économique de l'Agglomération Seine Eure et la page internet dédiée sur le site de l'Agglo se feront l'écho de ces événements.

Ces prochaines semaines, les entreprises industrielles et artisanales, leurs groupements/associations, les unions commerciales et les commerçants du territoire vont être contactés dans le cadre de cette opération.

Les activités liées au tourisme et celles relevant du secteur de l'Economie sociale et Solidaire le seront également.

3. AFFAIRES GENERALES

1. COVID-19 – Situation Sanitaire

M. Leroy fait un point de la situation sanitaire avec le préfet tous les mardis.

Au regard de la circulation très active du virus, M. Leroy a pris la décision de fermer les piscines à cause des vestiaires, des douches, des sanitaires.

Il précise que le virus circule activement parmi les scolaires, alors même qu'ils sont, dans la majorité des cas, asymptomatiques. Ce constat a poussé le gouvernement à anticiper les vacances d'avril.

Les installations sportives extérieures de notre commune (city, skate parc et plateforme d'athlétisme), qui sont dépourvues d'espaces fermés, sont maintenues ouvertes.

Le Maupassant

Les élus constatent que les attroupements sont moins nombreux aux abords du bar, depuis l'envoi du courrier du Maire. La Police Nationale a réalisé un contrôle au sein de l'établissement en fin de semaine dernière.

2. La Poste : mesures estivales

Monsieur Coxam Pascal, Directeur de la Poste sur le secteur de Val De Reuil, a informé la commune de la mise en place de mesures estivales sur le bureau du Vaudreuil, du lundi 12 juillet 2021 au samedi 21 août 2021 inclus.

Ainsi, le bureau du Vaudreuil sera ouvert pendant cette période de 9H à 12H du lundi au samedi inclus.

Réouverture à partir du 23 août 2021 aux heures Habituelles.

Les bureaux les plus proches pendant les mesures estivales sont :

Le bureau de Val de Reuil, ouvert de 9H à 12H30 et de 13H30 à 17H30 du lundi au vendredi et de 9H à 12H, le samedi.

Le bureau de St Pierre du Vauvray, ouvert pendant cette même période, le lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 14H à 17H.

3. Elections : arrêté préfectoral temporaire pour les élections départementales et régionales

Le lieu et le siège des bureaux de vote n° 1, 2 et 3 de la commune pour les élections départementales et régionales sont modifiées comme suit :

Bureau 1 – Cantine scolaire de l'école des Tilleuls – place des Tilleuls

Bureau 2 – 1^{er} hall de l'école des Tilleuls- place des Tilleuls

Bureau 3 – 2^{ème} hall de l'école des Tilleuls – place des Tilleuls.

Les élections sont décalées au 20 et 27 juin 2021.

4. Personnel : recrutement de Jonathan Lemaitre – agent des espaces verts

La commune a recruté aux espaces verts un nouvel agent qui s'appelle Jonathan Lemaitre à compter du 1^{er} avril 2021.

5. Recrutement de conciliateurs sur le ressort de l'Eure

La cour d'appel de Rouen – tribunal judiciaire Evreux recrute des conciliateurs sur le ressort de l'Eure.

Toute personne intéressée peut contacter la mairie afin d'obtenir les informations.

6. Dates à retenir

Dates		R° Adjointes 19 h 30	Conseil municipal 20 h 30	Conseil communautaire 20 h 30	Autres
2021	Mai	17/05	31/05 à 19 h 30		
	Juin	07/06	14/06	808/07	Elections 20 et 27 juin
	Vacances d'été dès le 6 juillet				

Fin du conseil municipal : 23 H 30